

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Peurs

On dit que l'Union démocratique du centre «surfe sur les peurs...». Elle n'est pas la seule. En réalité, tous les partis surfent sur une peur ou une autre, celle du chômage, celle du bétonnage des campagnes, celle du réchauffement climatique, ou de l'étouffement de l'économie par la bureaucratie, ou de la perte des libertés, de la multiplication des incivilités, du terrorisme djihadiste, du flicage généralisé. De leur point de vue ils ont raison, les partis. Car le temps démocratique ne connaît que deux périodes: la période électorale et la période pré-électorale¹. Dans l'une et l'autre, il ne s'agit pas tant de persuader que de mobiliser. Le recours à l'émotion de masse dispense de perdre un temps précieux en argumentation individuelle. Et la peur, avec son aspect victimaire à la mode, est sans doute la plus efficace des émotions électorales.

Quand elle est aux commandes, la peur déforme la vision. C'est un grand angle, qui augmente démesurément les objets qui l'intéressent et les menaces qu'ils font planer, confinant le reste dans les marges. La peur empêche celui qu'elle envahit d'observer la juste distance et les bonnes proportions qui lui permettraient de donner leur vraie importance aux choses. Elle oriente son jugement en lui inspirant de sélectionner les seuls avis et témoignages qui la valident et la renforcent. Elle exige de lui des positions extrêmes, dans l'idée que toute pondération ne peut être que le fait d'un traître et d'une demi-portion.

La peur raisonne en termes de nécessité et d'immédiateté. Elle exige des actions rapides et sans faiblesse, sans limites non plus, car elle ne connaît pas de frontières: nous sommes engagés dans une lutte européenne, pour ne pas dire mondiale. Les scrupules dus au respect des souverainetés cantonales, par exemple, les arguments sur les différences de situation, l'évocation de la séparation des pouvoirs, du principe de proportionnalité ou des dommages collatéraux résultant

inévitablement de l'état d'urgence lui paraissent futiles.

On blâme à juste titre ceux qui exacerbent les peurs pour diriger la population. Mais ils sont tout aussi blâmables, ceux qui ne veulent pas voir que ces peurs reposent forcément sur quelque chose de réel et de réellement inquiétant; ceux qui ont eux-mêmes peur de devoir se déjuger publiquement et reconnaître qu'ils se sont bouché les yeux des années durant sur la mondialisation, l'immigration, le marché, le climat, l'Union européenne; ceux qui distinguent savamment l'insécurité – pour la nier – et le «sentiment d'insécurité» – pour s'en moquer –, renouvelant ces médecins de jadis qui disaient à leur patient: «Ce n'est rien, c'est psychologique»; ceux qui ont peur d'être mal notés dans les manuels d'histoire; ceux qui, tout simplement, ont peur de devoir changer leur routine idéologique. Et je ne parle même pas des rodomonts qui proclament, contre toute évidence et non sans risques, qu'ils n'ont «même pas peur».

Il est important que la politique identifie les peurs naissantes ou traînantes. Même les peurs instrumentalisées d'une façon excessive et simplificatrice par les partis méritent toute son attention, qu'il s'agisse du flux indéfini des migrants, des abus du marché mondialisé, des pressions de l'Union européenne, de l'emprise croissante du contrôle social, du mitage du territoire, de la progression affolante des technologies de tout genre et de leur application sans recul expérimental suffisant. Il lui appartient d'en soupeser la réalité et l'importance de fond.

Outre ces craintes, qu'elle partage dans des mesures variables, la Ligue vaudoise cultive des peurs liées à sa vocation: la centralisation qui vide les cantons de leur substance et engorge la Confédération; la tentation du monde fédéral de fusionner avec des ensembles politiques plus grands au mépris de l'indépendance helvétique; l'étatisme qui assèche la créa-

tivité entrepreneuriale et engendre un fouillis administratif infranchissable; l'ignorance de notre passé dispensée par l'Ecole obligatoire; les abus de la démocratie directe, en particulier de l'initiative, qui menacent d'entraîner un durcissement dans sa pratique; la réduction du sentiment d'appartenance collective à une obsession muséographique, à des listes de vaudoiseries pour fin de soirée ou à la vanité chatouillée d'avoir à nouveau un conseiller fédéral bien à nous; ou encore la transformation de ce sentiment en une idéologie identitaire; ou enfin son report sur une Confédé-

ration idéalisée – et principalement suisse alémanique –, alors qu'il relève prioritairement de la patrie cantonale.

Mauvaise conseillère, la peur est un bon signal d'alarme et, quand elle est maîtrisée, un excellent carburant pour l'action. Elle maintient notre attention en éveil et nous rappelle en permanence la précarité de la réussite politique.

Olivier Delacrétaz

¹ La période post-électorale ne dure que le dimanche soir des élections. Ensuite, c'est la nouvelle période pré-électorale qui commence.

Juvenilia CXXV

Les parfums qui caractérisaient naguère certains lieux sont en voie d'extinction: l'entêtante odeur d'éther des cabinets médicaux; le singulier mélange de jute, de riz et de pétrole raffiné des épiceries; l'effluve des pommes ridées, magnifié par le gravier humide des caves. A l'école dominaient des senteurs d'encre renversée, de bois patiné, d'éponge un peu moisie... La dernière odeur qui flottait dans les classes est sur le point de disparaître: celle de la craie, depuis l'installation de tableaux interactifs reliés à un ordinateur.

En tant qu'utilisateur parcimonieux de ce nouvel outil pédagogique, je bénéficie de l'aide spontanée de mes élèves, tout heureux de me montrer leur aisance à manier les moyens modernes mis à notre disposition.

Un jour, au détour d'une conversation, je compris que j'étais, de tous leurs maîtres, celui qui était le plus rétif devant cet immense écran de cristal liquide. Je leur demandai s'ils souhaitaient que je l'emploie davantage durant mes cours.

- C'est très bien ainsi. Ne changez rien.
- Ce n'est pas votre style.
- Vous forceriez votre nature.
- Vous avez déjà eu assez de mal avec votre nouveau téléphone portable.
- Ça nous fait une pause.
- On aime bien avoir un peu d'enseignement «à l'ancienne».

Et c'est ainsi qu'on devient un dinosaure.

J.-B. Rochat

Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h dans nos locaux de la place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite.

24 février: Vacances scolaires

9 mars: «Le lieutenant feld-maréchal Nicolas Doxat: un Vaudois condamné à mort dans la tourmente de la Guerre austro-russo-ottomane (1736-1739)», avec Edouard Hediger, étudiant en histoire.

Informations sur www.ligue-vaudoise.ch/mercredis



Un peuple innombrable

L'été dernier, la compagnie Karl's kühne Gassenschau présentait *Fabrikk* dans les carrières de Saint-Triphon. Dans ce spectacle, une fabrique de chocolat artisanal fraîchement vendue à un investisseur chinois refusait de passer à la production de masse et d'utiliser des matières premières corrompues. Devant cet entêtement à préserver la qualité suisse, le nouveau propriétaire empaquetait les installations de production sur un cargo, quittant les lieux dans la spectaculaire scène finale et laissant les employés licenciés sur le quai.

ChemChina, conglomérat semi-étatique chinois, vient d'annoncer son intention de racheter le fleuron de l'agrochimie Syngenta Crop Protection pour un montant de 43,8 milliards de francs, soit l'équivalent de 480 francs par action, dividende extraordinaire compris. Les employés suisses de Syngenta doivent-ils craindre de rester eux aussi sur le quai?

Les chiffres donnent naturellement le tournis: le montant du rachat correspondant aux deux tiers du budget de la Confédération, représente plus de trois fois le chiffre d'affaire et trente fois le bénéfice du groupe Syngenta. Pourquoi les Chinois se lancent-ils dans un investissement qui semble a priori ne jamais (trente ans, c'est l'éternité pour un investisseur) devoir être rentabilisé? Et d'où un groupe industriel, affichant un chiffre d'affaire de 37 milliards de dollars et ayant récemment racheté Pirelli et KraussMaffei pour un total de 16 milliards, tire-t-il l'argent pour un nouveau rachat en liquide de cette importance?

Sur cette dernière question, il faut se souvenir que la Chine est devenue la «fabrique du monde», ou du moins celle de l'Amérique. La vente des biens de consommation que les pays développés ont renoncé à produire ramène de formidables quantités de devises occidentales à la Chine.

De plus, les banques institutionnelles regorgent de bons du trésor américain, achetés à vil prix lors de la crise des *subprimes*. Avec l'affermissement du dollar enregistré durant l'année écoulée, c'est un moment très favorable pour réaliser la plus-value sur ces devises accumulées.

Si la Chine s'intéresse tant à la production agrochimique, c'est que l'une de ses priorités politiques est de nourrir sa population. Cette même priorité explique l'achat massif de terres arables sur le continent africain. On se rappellera aussi la flambée du prix du phosphore découlant d'un tremblement de terre dans la province du Yunnan il y a quelques années: le peu de phosphate extrait dans des installations minières endommagées avait été réservé à la fertilisation des cultures indigènes, asséchant le marché international. Le rachat de Syngenta est donc à voir comme un investissement s'inscrivant dans une stratégie gouvernementale très cohérente pour nourrir une population de 1,4 milliard d'individus.

Ce constat est donc encourageant pour les employés de la multinationale agrochimique, à moyen terme du moins: les besoins de l'agriculture chinoise ouvrent de nouvelles perspectives qui rempliront les cuves de production de la firme, aussi en Suisse. A long terme, par contre, il se peut fort que les expansions de capacité se fassent plutôt sur territoire chinois qu'en Valais ou en Argovie.

A l'heure où nous écrivons, l'action de l'entreprise est cotée à 400 francs, soit 17% en dessous du prix de rachat proposé par ChemChina. Ceci semble indiquer que tous les investisseurs ne croient pas encore à la concrétisation de l'opération. Une annulation du rachat ou, pire, un retour des Américains de Monsanto sur les rangs des acheteurs aurait des conséquences bien plus désastreuses pour la place économique suisse. Mais nous espérons ne pas avoir à écrire l'article qui explique pourquoi.

Cédric Cossy

Modernes contre modernes

Comme le dit Ariane Dayer dans le *Matin Dimanche* du 17 janvier, le dilemme est proche de l'insoutenable. Faut-il préférer les femmes aux migrants? Faut-il risquer l'islamophobie pour éviter le sexisme? Les modernes sont cruellement «interpellés» par les agressions sexuelles de Cologne.

Au nom du *padamalgame*, les Etienne Pignet, Cesla Amarelle, Saïda Keller-Messahli et Thomas Kessler nous exposent leurs solutions: ne pas rogner sur les budgets attribués à l'intégration, *communiquer nos codes sociaux et culturels* aux migrants (qui n'ont pas su gérer la tension), donner *des cours d'égalité hommes-femmes*, faire en sorte que les forces de l'ordre soient présentes et peu complaisantes (chiche! réd.), sinon de jeunes hommes habitués aux régimes autoritaires ne les prendront pas au sérieux, amener l'État à se substituer au *père manquant* parce que les migrants vivaient dans des sociétés patriarcales, *intégrer sans assimiler*, ne pas faire la morale, etc.

De ce fatras, quelques préjugés ressortent. Il suffit d'avoir *plus de moyens*, de *dire les lois*, de *dialoguer*

avec les migrants, et tout ira bien. Or il a fallu des siècles aux autochtones pour disposer de toutes les libertés dont ils se vantent et qu'ils exercent avec plus ou moins de bonheur. Le droit et les bonnes paroles ne remplacent pas les mœurs façonnées au fil du temps.

D'autre part, on recherchera un bouc émissaire pour apaiser la concurrence des victimes et la surenchère à laquelle se livrent leurs protecteurs. Les autochtones feront l'affaire. Selon le *Matin Dimanche*, il faut *changer les mentalités helvétiques* et accélérer le rythme d'intégration des requérants (alors que le conseiller d'État neuchâtelois Jean-Nathanaël Karakash a insisté à bon droit, dans le même article, sur le fait que le processus demande énormément de temps pour réussir).

En s'attaquant à la mentalité suisse, on commencera, bien entendu, par le fédéralisme: *Chaque canton faisait ce qu'il voulait. Mais les temps changent et la Confédération tente d'homogénéiser les pratiques*.

Toutes les occasions sont bonnes à saisir.

J. Perrin

«Livres à vivre», festival d'auteurs à Crêt-Bérard

Le samedi 5 mars, la «Maison de l'Eglise et du Pays» organise son deuxième festival «Livres à vivre». Les visiteurs pourront y rencontrer une jolie palette d'auteurs traitant, chacun à sa manière, de thèmes importants dans les domaines de la religion, de la psychologie et de la morale.

La fête commence à 9h, l'entrée y est gratuite. On y trouvera une petite restauration et, pour les enfants, une animation et des livres. Le parc à voitures est gratuit. Toutes les vingt minutes, des véhicules iront à la gare

de Puidoux-Chexbres chercher les visiteurs venus en train.

De nombreuses rencontres sont programmées, avec des exposés et des discussions. Notre dernier Cahier de la Renaissance vaudoise *Ecrits théologiques de Marcel Regamey* sera de la partie, présenté par M. Olivier Delacrétaz (14h à la salle 7).

Le programme complet se trouve à l'adresse internet: <http://arrv.ch/livres-a-vivre-festival-dauteurs-cretberard-le-samedi-5-mars-2016/>

La Rédaction

Parlez-vous français hhh?

Ecoute, lecteur, les professionnels de la parole, *speakers*, téléphonistes, représentants, vendeurs, prédicateurs, hôtesses d'accueil. Concentre ton attention sur leur prononciation sans te soucier du sens. Et tu constateras qu'ils s'expriment dans une langue parallèle, faisant suivre les mots qui finissent par une voyelle d'un soupir soufflant ou sifflant: «Avez-vous fini-chhh?» ou «il est enfin venu-fff...», ou même «et voici la météo-pfff». Aux mots qui se terminent par une muette, ils ajoutent la terminaison «aaa», tirée en longueur et imprégnée d'un léger nasillement: «venez vite-aaa(n)».

Ces suffixes ont pris leur autonomie au point qu'on les inverse parfois: «le courrier est arrivé-aaa(n)», voire «bonjour-chhh».

Certains n'hésitent pas à doubler le suffixe. Un réceptionniste qui voulait me dire «oui», et donc «ouichhh», m'a dit «ouich-aaa(n)...», en attendant sans doute «ouicha(n)-pff».

Ces suffixes formels finissent par prendre une place principale dans le mot. On peut se demander quand une forme écrite validera officiellement cette évolution. Ce ne devrait plus être long, attendu que la rationalité phonétique tend à supplanter l'arbitraire orthographique, que l'Académie se plie avec une célérité par trop servile aux évolutions les plus dégradantes de la langue française et que les dictionnaires d'usage ne nous fournissent plus qu'une veule compilation de nos pires solécismes.

Les linguistes les plus avertis se perdent en conjectures sur les motifs de cette mutation. Constatant qu'elle a pris sa forme la plus caricaturale dans les émissions françaises de télé-réalité, on serait tenté de n'y voir qu'une distinction vulgaire, si l'on ose cet oxymore, une tentative sans

espoir de donner un peu de hauteur aux trivialités de la vie ordinaire.

Si l'on considère toutefois la douceur feutrée, l'aspect glissant de ces ajouts, leur fonction pourrait être d'atténuer moralement le choc de l'arrivée d'un mot, et donc d'un jugement, et donc d'une exclusion, dans le réel du discours. Le recours à cet amortisseur psycho-linguistique serait donc une marque de civilisation et de respect à l'égard de son vis-à-vis.

Mais on pourrait tout aussi bien discerner une volonté presque inverse de différenciation, voire de hiérarchisation. C'est en tout cas plus que plausible pour les fricatives «chhh» et «fff» qui, simulant onomatopéiquement une chute de la bouche de l'émetteur à l'oreille du récepteur, manifesteraient la supériorité sociale et culturelle de celui-là sur celui-ci. Le «aaa(n)», plus lourd et plébien, marquerait au contraire le désir de nouer le contact sur pied d'égalité.

Le «chhh» et le «fff», évoquant un ballon en fin de dégonflement ou l'ultime souffle d'un agonisant dans le fond d'un hospice, pourraient encore exprimer un sentiment de lassitude, voire d'exténuement face à une surcharge d'activités et de soucis impossibles à maîtriser.

Il pourrait enfin s'agir d'un effet marginal de l'amour poétique du mot, duquel on tiendrait à prolonger la présence en en étendant l'émission, comme un morceau de fruit qu'on laisse traîner sur la langue et qui *se fond en jouissance [...] dans une bouche où sa forme se meurt*.

En revanche, l'interprétation selon laquelle le «ch» terminal manifesterait le soutien ému du locuteur à sa patrie suisse est fermement combattue par presque tous les partis.

D.

Médecins étrangers et moratoire sur l'ouverture des cabinets médicaux

Depuis 2002, un moratoire sur l'ouverture de nouveaux cabinets a été décidé par le Conseil fédéral et prolongé par trois fois. Toutefois, son abrogation pendant dix-huit mois en 2012-2013 avait entraîné, en tout cas dans les cantons de Vaud et Genève, un doublement des installations en cabinet privé, dont beaucoup par des médecins étrangers. Les Suisses sont également soumis à la clause du besoin.

Le 18 décembre dernier, le Conseil national a décidé, à une voix près, de supprimer le gel des admissions des nouveaux cabinets médicaux dès la fin juin 2016. De nombreuses réactions ont suivi, illustrant à nouveau que la santé publique est au centre du débat politique, marqué presque exclusivement par l'obsession des coûts, et polarisant la droite et la gauche dans leurs visions quelque peu divergentes.

Médecins étrangers

Environ 25% des médecins exerçant en Suisse sont des étrangers, cette proportion montant à plus de 30% pour les spécialistes. Dans certains secteurs hospitaliers, ils sont encore plus nombreux.

Il est clair que, pour des médecins étrangers, pouvoir travailler en Suisse

représente une sorte d'eldorado, car les revenus de leur activité sont bien supérieurs.

Aux accords bilatéraux de 1999 entre la Suisse et l'Union européenne, zone de provenance quasi exclusive des médecins étrangers, a suivi la reconnaissance mutuelle des diplômes des professions médicales, confirmée en 2005 par le parlement européen.

Dès lors, la Suisse a créé la Commission fédérale des professions médicales, appelée MEBEKO, pour évaluer si les diplômés étrangers sont assimilables au diplôme fédéral de médecin. Mais la Suisse se montre particulièrement docile lorsqu'il s'agit de reconnaître un diplôme étranger. Si les critères pour les spécialisations diffèrent clairement d'un pays à l'autre, la Suisse semble se montrer peu regardante face au diplôme présenté. Comment justifier par exemple qu'un médecin généraliste français, dont la formation post-graduée dure deux ans non prolongeables, soit considéré au même titre que nos médecins FMH qui ont été formés pendant au moins cinq ans? On est proche de la concurrence déloyale. Il y a également des problèmes d'équivalence avec l'Italie et ses spécialistes. Nous

ressemblons à de gentils élèves de l'Union européenne, prêts à ouvrir grandes les portes.

Si le MEBEKO donne son accord, le canton est amené à délivrer une autorisation de pratiquer. Mais cela ne signifie pas pour autant que les actes du médecin puissent être remboursés. Il faut encore obtenir le droit de facturer aux assurances-maladies.

Pour cela, les services du médecin cantonal doivent vérifier au préalable que le candidat a bien travaillé trois ans au moins dans des hôpitaux suisses (demande de la FMH dans ses critères de qualité, 2013). C'est ensuite seulement que la demande est examinée à la lumière de la clause du besoin. Si celle-ci est respectée, le candidat obtient alors un code de facturation à la charge de la LAMal. Ainsi, la situation actuelle freine l'installation de nouveaux médecins issus de ce que l'on peut presque appeler une sorte d'immigration de réfugiés économiques européens!

Conséquence des accord bilatéraux

Les accords bilatéraux sont particulièrement défavorables à la Suisse du fait que, si beaucoup de médecins étrangers souhaitent pouvoir s'installer en Suisse, l'inverse reste anecdotique... La Suisse est perdante dans la mesure où elle est parfaitement à même de former les médecins dont elle a besoin. La volonté politique manque, probablement endormie par la conviction que, si les coûts augmentent, c'est d'abord à cause de la croissance du nombre de médecins. Statistiquement, ce n'est pas faux, mais se pose alors la question des besoins réels de la population. Nos responsables politiques, surtout dans le camp bourgeois, ne veulent pas voir la réalité d'une société vieillissante, plus souvent malade, avec des besoins de santé croissants. Cela les conduit à critiquer les acteurs du

système: les patients qui consultent beaucoup trop et les prestataires de soins (expression d'ailleurs peu respectueuse) qui ne cesseraient d'abuser de leurs prérogatives. Seules les caisses-maladie semblent rester à l'abri des critiques, peut être grâce à leurs nombreux représentants dans les groupes parlementaires. Ont-ils été élus pour briser ce qu'il est convenu d'appeler le meilleur système de santé au monde?

Et pourtant les délais d'attente, tant chez les généralistes que chez les spécialistes, sont souvent très longs. La Suisse ne songe guère à protéger ses ressortissants issus de ses propres facultés, d'autant que les politiciens ne se gênent pas pour dire que la formation en Suisse coûte trop cher! Préférer des médecins formés ailleurs? Un choix politique judicieux? Car il ne faut pas se leurrer. Pour être un bon médecin, il est indispensable de connaître en profondeur les mœurs, la culture et les habitudes de vie des habitants. Il ne suffit pas d'être compétent, il faut des qualités humaines. De ce point de vue, la volonté de s'installer dans un autre pays pour gagner davantage n'est pas un critère fondamentalement favorable à la meilleure pratique des soins. Une fois encore, ce qui touche à la santé ne saurait être assimilé à un marché au sens habituel du terme.

Suite aux joutes politiques qui ont suivi cette décision et le recours de la majorité des cantons, on s'achemine vers une nouvelle prolongation de trois ans du moratoire, assortie de la volonté exprimée aux Chambres de trouver une solution durable pour maîtriser des coûts. Bien des idées circulent déjà et nous aurons l'occasion d'y revenir. Mais à trop parler d'argent, nos parlementaires semblent oublier que la santé concerne aussi des personnes et la société qu'elles composent.

Jean-François Luthi

Huit conférences d'histoire vaudoise

A-t-on assez dit, dans ce journal, que la connaissance de l'histoire du Pays de Vaud, négligée dans nos écoles, est indispensable à l'affirmation de notre identité? Des paroles aux actes: voici, ce printemps, un cycle de conférences de haut niveau, mais accessibles à tous, qui contribuera à renforcer la conscience de notre passé.

L'Université populaire de Lausanne, en partenariat avec la Fondation Marcel Regamey, propose en

effet, à l'occasion de la sortie du magistral ouvrage *Histoire vaudoise* éditée par Infolio et la Bibliothèque historique vaudoise, quatre soirées (19h30 - 21h.) de conférences avec de grands spécialistes de chaque sujet. Elles auront lieu dans le cadre superbe de la Salle du Conseil communal à l'Hôtel de Ville de Lausanne, place de la Palud. Chaque conférence sera suivie de discussions et d'échanges pour permettre à chacun de poser ses questions en toute convivialité. Voici le programme général:

GRANDES HEURES DE L'HISTOIRE VAUDOISE

vécues avec huit personnages illustres

Jeudi 10 mars 2016

Gilbert Kaenel: *Divico, premier superhéros suisse?*

Justin Favrod: *Marius, fossoyeur d'Avenches et promoteur de Lausanne*

Jeudi 14 avril 2016

Claude Berguerand: *Othon III de Grandson, la fin des grandes dynasties*

Dominique Troilo: *Pierre Viret, nul n'est prophète en son pays... et pourtant!*

Jeudi 12 mai 2016

Léonard Burnand: *Madame de Staël, Coppet au cœur de l'Europe*

Etienne Hofmann: *Monod diplomate, Vaud satellite de la France ou de la Suisse?*

Jeudi 5 juin 2016

Olivier Meuwly: *Vaud à la pointe du progrès démocratique*

Roger Francillon: *Ramuz en son temps*

Entrée libre sur inscription (100 personnes au maximum). Chaque séance peut être suivie indépendamment des autres. Inscription au secrétariat de l'Université populaire de Lausanne

par courriel ou par téléphone: 021 315 24 24 - info@uplausanne.ch.

Venez nombreux à ces grandes soirées!

J.-F. C.

L'EVL en concert

C'est à un programme fort riche, intéressant et surtout contrasté que nous convie l'Ensemble vocal de Lausanne et son nouveau chef titulaire, Daniel Reuss, vendredi 4 mars à 20h00 à la salle Paderewski du Casino de Montbenon à Lausanne. De Brahms d'abord, le motet *Warum ist das Licht gegeben dem Mühseligen*, les *Fest- und Gedenksprüche* pour double chœur *a cappella* et le magnifique *Schicksalslied* (sur le poème d'Hölderlin), dans une version inédite avec accompagnement de piano à quatre mains. Changement complet d'atmosphère avec les *Sept chansons* de Poulenc sur des poèmes d'Apollinaire et Eluard, suivies des *Trois chansons de Charles d'Orléans* de Debussy, des *Trois chansons* de Ravel et des *Six chansons* d'Hindemith (sur des textes de Rilke écrits en français); ce sont là de petits bijoux pour chœur *a cappella*. Et, pour ter-

miner, de Gabriel Fauré deux œuvres avec accompagnement de piano, le *Cantique de Jean Racine* et *Les Djinn*s (sur le célèbre poème de Victor Hugo). On se réjouit d'entendre l'EVL dans un répertoire auquel il ne nous avait guère habitués sous l'ère Corboz.

Frédéric Monnier

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Victimologie

Dans une salle de classe, en Australie probablement. Une robuste maîtresse de type nordique est censée donner un cours de mathématiques avancées. Ses élèves sont Pénélope, jolie garce, première de classe cafteuse; Sunshine, Asiatique grassouillet à lunettes; Simon, hipster sournois. Un nouvel élève, dont nous ignorerons le nom, entre. *Welcome!* Le nouveau se heurte à une caisse métallique avant de prendre place.

La leçon commence: *1 plus 1? 3 fois 3?* Le nouveau donne les réponses justes. *Incorrect!* dit la maîtresse. Les autres élèves rectifient: *multiculturalisme! égalité de genre!* Voilà les bonnes réponses! Candide (appelons-le ainsi) proteste. *Tu es contre l'égalité de genre?* demande Pénélope, agressive, *l'égalité de genre n'est pas une plaisanterie!*

La maîtresse note les projets de recherche des étudiants. Pénélope et Simon obtiennent 6/10, Sunshine 1/10. L'air exaspéré, la maîtresse donne 7/10 à Candide sans même lire son travail, car il est écrit en rouge et que le rouge offense certaines religions. *Tu veux enfermer le monde arc-en-ciel dans la couleur rouge?* demande Pénélope. Candide n'en peut plus: participe-t-il vraiment à un cours de maths? Pénélope s'indigne: *ici, on ne pose pas de questions, les questions sont blessantes!*

L'évaluation reprend. Comme la petite société est régie par le principe d'égalité, l'enseignante divise la somme des notes par 4 et chaque élève obtient un 5.

Qui gagnera donc un billet pour se rendre au sommet des mathématiques de New York, récompense attribuée au meilleur étudiant?

La notation se poursuit. Il existe des «points de privilège». Simon perd

quatre points, car il est blanc, hétérosexuel, mâle et cisgenre (son genre assigné à la naissance, son sexe biologique et sa conformation physique s'accordent, c'est trop rassurant...). Pénélope est femme et bisexuelle, mais blanche, elle ne gagne qu'un point. Sunshine, asiatique, obèse, transgenre, gay, de classe sociale inférieure, maladroit, peu séduisant, etc., obtient treize points de privilège et gagne le concours. Candide se précipite sur le travail de Sunshine, une simple feuille où celui-ci a écrit *ekwality* et dessiné des petits cœurs. Candide a, lui, conçu un modèle mathématique pour les hôpitaux qui pourrait sauver des vies humaines; il crie à l'injustice; Pénélope prétend qu'il est juste que Sunshine ait gagné, *car il s'est exprimé et c'est beau! Qu'importe les faits et les maths, ce qui compte aujourd'hui, ce sont les sentiments.* Les trois étudiants pleurnichent; Candide les traite de cinglés. Ils s'embrassent instantanément dans la violence vengeresse et le lynchent, avec le concours actif de la maîtresse.

Plus tard, une nouvelle élève toute timide fait son entrée dans la classe et se heurte à la caisse métallique dont on devine qu'il s'agit d'un cercueil.

La scène que nous venons de narrer provient d'un petit film de 7 minutes 30 réalisé par un humoriste australien d'origine indienne, Neel Kolhatkar, qui se taille un joli succès sur You Tube. Cela s'appelle *modern educayshun*. On dirait que Kolhatkar a lu René Girard, car son clip illustre avec une précision aussi comique qu'effrayante la théorie du bouc-émissaire.

La petite communauté scolaire, formée de la maîtresse et de ses trois élèves, semble en voie de désintégration. L'égalité proclamée ne la préserve pas de la concurrence, bien au contraire. Selon Girard, la démocratie égalitaire accroît

la rivalité. La hiérarchie subsiste derrière un voile de mensonges, puisque la maîtresse s'obstine à désigner un premier de classe selon une norme établie: plus on est victime, plus on obtient de points. Être victime consiste à rassembler sur sa personne des traits psychologiques ou physiques méprisés par la majorité dominante et vantés par les minorités unies. Sunshine gagne en obtenant treize points de privilège, ce qui n'empêche pas ses rivaux de le regarder avec une condescendance apitoyée, de lui décerner des louanges hypocrites (*on savait que tu pouvais le faire, Sunshine!*) ou d'adopter, telle Pénélope, une mine dégoûtée quand Sunshine dresse la liste de ses disgrâces.

La classe est travaillée par les passions tristes. Simon se sent coupable d'appartenir à l'ancien monde par son apparence. Quand il se voit retirer quatre points, il estime que *ce n'est que justice*. La maîtresse distribue les points de manière subjective, car *le ressenti compte plus que les faits. Je ne t'aime pas*, dit-elle à Candide en lui retirant un point. Puis elle lui en attribue un, parce que, malgré les protestations de l'intéressé, elle le juge *sexuellement ambigu*. La surveillance réciproque empoisonne l'ambiance. Simon reproche à Candide d'avoir fixé Pénélope plus de dix secondes, ce qui contrevient aux règles du comportement sexuel correct. Pourtant Pénélope ne se prive pas de lancer des œillades et de lisser sa longue chevelure; elle aussi n'a pas su se débarrasser d'habitudes passées. La rage égalitaire a pour conséquence que la classe ne pratique plus l'activité qui est sa rai-

son d'être: les mathématiques. Celles-ci mettraient en lumière des inégalités intolérables. La petite communauté risque de disparaître.

La seule issue consiste à lyncher une victime parfaitement innocente – Candide étant le seul à répondre «correctement» aux questions et à s'intéresser aux maths. Le groupe décharge alors sa haine sur celui-ci et retrouve provisoirement la tranquillité.

Selon René Girard, catholique, le souci des victimes est une conséquence heureuse du christianisme. C'est la Passion du Christ qui a révélé l'innocence de tous ceux que les religions païennes persécutaient puis sacrifiaient.

De nos jours, deux mouvements contraires se produisent. On ne s'est jamais autant préoccupé des victimes dans le monde. Aucune foule ne massacre plus des innocents en toute bonne conscience. Cependant, la pratique chrétienne et la connaissance du christianisme reculent. Aussi le souci des victimes se transforme-t-il en une manière inédite de rivaliser avec autrui, en un mode d'oppression hypocrite. Les minorités innombrables s'unissent pour faire payer leurs déconvenues au vieux mâle blanc chrétien: on a trouvé un nouveau bouc-émissaire. Quand aux amis des victimes, ils se livrent entre eux à une concurrence acharnée pour savoir qui sera le protecteur le plus efficace, capable d'éliminer les méchants persécuteurs. En outre, la compassion l'emporte sur l'intelligence et saborde toute activité qui pourrait révéler une inégalité.

On assiste à une inversion diabolique du message biblique. Le souci des victimes est, selon la formule de Chesterton, une idée chrétienne qui devient folle.

Jacques Perrin

On nous écrit

A propos de la croissance économique

Après avoir éliminé ou écarté avec circonspection les causes possibles de la croissance économique, M. Cavin pense que la source essentielle de la croissance paraît être le progrès technique. C'est la thèse qu'il soutient dans *La Nation* n° 2036 du 22 janvier 2016. Il vaut la peine d'y réfléchir un peu, quand bien même au premier abord cette thèse paraît être une évidence.

Si le progrès technique, développé par la créativité et l'ingéniosité des hommes, est bien le moteur de la croissance, il reste à expliquer en premier lieu pourquoi il a été d'abord le fait des cultures «occidentales», et pourquoi il a pris réellement son départ à la Renaissance. M. Cavin se souvient certainement de la démonstration fournie par MM. Rosenberg et Birdzell dans leur œuvre commune, publiée en 1989 *Comment l'Occident s'est enrichi*: c'est, pour faire bref, la diffusion du pouvoir de décision, c'est l'éclosion dès la fin du Moyen Âge de la diversité des centres de décision, en un mot, c'est la capacité individuelle d'entreprendre, puis de réunir des capitaux, qui ont assuré cette croissance. Cela nous entraînerait trop loin et hors de notre propos de reprendre ici les analyses des deux Américains cités. Il nous

faut en effet faire un pas de plus dans la recherche des causes, plutôt que des sources, de la croissance économique.

Si un noir revient dans sa tribu muni d'un téléphone portable, nul doute que tous l'envieront et voudront acquérir cet instrument du progrès. Nous n'avons pas agi autrement au temps de l'introduction de cet appareil... de cet appareil, et de cent autres, et de mille autres, nés de l'ingéniosité humaine, et promus sur le marché universel des objets de désir. Si donc la source de la croissance est bien le progrès technique, la cause première, c'est le mimétisme, c'est notre propension naturelle, puissante et permanente, à copier le désir de l'autre. Intérieurement nous ne nous en rendons pas toujours compte, mais quand nous le percevons chez autrui, nous nous empressons de vitupérer ce que nous appelons envie, snobisme, conformisme, jalousie... Le succès de toute la gauche est fondé là-dessus. Et il faudra encore beaucoup d'humilité à la droite pour qu'elle se fasse pardonner, si l'on ose dire, ce que la gauche prend pour des privilèges, pourtant presque toujours acquis honorablement, et qui donc n'en sont plus.

D. L.



Les requins aussi ont besoin de vous

On se souvient que l'administration scolaire a édicté des directives détaillées quant aux animaux autorisés, tolérés ou interdits en classe. Parmi les catégories autorisées figurent les «poissons d'ornement», sans autre précision. Un doute nous taraude: les requins sont-ils des poissons d'ornement?

LE COIN DU RONCHON

L'encyclopédie Wikipedia nous apprend que les requins «forment un super-ordre de poissons cartilagineux». Cela ne nous dit pas s'ils peuvent ou non servir d'ornement. Nous trouverions injuste que ce ne soit pas le cas – d'autant plus qu'amener un «super-ordre» en classe, ça ne serait pas forcément superflu.

Si nous nous intéressons à cette question, c'est qu'il nous semble utile de sensibiliser les élèves face aux discriminations, aux préjugés négatifs, aux remarques dégradantes et à l'exclusion sociale dont sont victimes les requins. On nous rétorquera sans

doute que l'exclusion sociale n'est pas démontrée, dès lors qu'on en trouve dans la finance, dans l'immobilier, dans les conseils d'administration, et bien sûr en politique. Mais précisément, comment ne pas voir qu'il s'agit là d'idées préconçues, tout particulièrement chez les gens de gauche dont les schémas de pensée associent trop facilement les squales à l'agressivité et à la voracité? Pourquoi la gauche tolère-t-elle ces amalgames grossiers, indignes d'une société démocratique, républicaine et respectueuse des animaux? Pourquoi défend-elle les migrants, mais jamais les grands requins blancs?

La mauvaise réputation des requins est alimentée par quelques super-productions hollywoodiennes, mais elle résulte aussi d'une simple méconnaissance de ces bêtes intelligentes. On pourrait envisager de montrer davantage de gentils requins dans les livres... pardon: dans les dessins animés pour enfants. Mais le mieux serait d'organiser des rencontres réelles, des confrontations ludiques, une cohabitation étroite et fraternelle entre ces animaux et ceux qui mésemploient leur nom, juste pour qu'ils apprennent à se connaître...